



PRES D'1 POULET SUR 2 IMPORTE EN FRANCE : QUEL POULET POUR LES CONSOMMATEURS DEMAIN ?

*LA FILIERE VOLAILLE FRANÇAISE DEMANDE AUX POUVOIRS PUBLICS DE SOUTENIR SES ACTIONS
POUR RECONQUERIR LE MARCHÉ NATIONAL ET REpondre AUX NOUVELLES ATTENTES SOCIETALES*

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire inédite, les Français ont confirmé leur goût pour les volailles. Sur les 7 premiers mois de l'année, leurs achats ont augmenté de +11% en magasins par rapport à la même période en 2019¹. D'après les estimations, cette hausse devrait se poursuivre dans les mois à venir et la filière s'attend à une progression de la consommation à domicile de l'ordre de +5,9 % pour l'ensemble de l'année 2020. Cependant, la chute des commandes de la restauration a porté un coup dur à la filière.



L'Interprofession s'attend ainsi à une baisse de consommation globale de l'ordre de -1,1 % sur l'ensemble de l'année 2020². En effet, si la filière est caractérisée par la diversité de ses espèces, certaines d'entre elles ont fortement pâti du manque de débouchés en restauration. C'est notamment le cas des canards à rôtir et des pintades, deux volailles très appréciées par les Chefs et aujourd'hui fortement fragilisées.

De son côté, la consommation globale de poulets, qui représentent plus de 7 volailles consommées sur 10 en France, devrait se maintenir à +0,1 %². En magasins, sur les 7 premiers mois 2020, leurs ventes ont progressé de + 14,7 % pour la consommation à domicile¹. Malgré un repli conjoncturel, les importations restent importantes et la forte baisse du prix du poulet polonais va compliquer la situation.

En 2019, près de 45 % des poulets consommés en France venaient de pays étrangers. C'est pourquoi la filière a lancé, en début d'année, « Pacte Ambition ANVOL 2025 », qui vise à offrir des volailles françaises répondant aux différentes attentes des consommateurs. La crise de la Covid-19 a d'ailleurs confirmé le profond attachement des citoyens à la souveraineté alimentaire du pays. ANVOL en appelle aux pouvoirs publics pour la soutenir dans sa démarche. L'Interprofession demande un étiquetage généralisé de l'origine des volailles pour tous les circuits et, dans le cadre du plan de relance, un soutien financier pour accélérer le rythme de rénovation des poulaillers, des couvoirs et des abattoirs afin de répondre aux nouvelles attentes sociétales. Elle ne peut en effet pas faire face seule au besoin annuel d'investissement, qui s'élève désormais à 600 millions d'euros par an.

¹ TAVI d'après Kantar Worldpane
² ITAVI d'après SSP



Un étiquetage obligatoire pour une identification claire de l'origine des volailles

Si le décret - qui devrait paraître en début d'année 2021 - sur l'obligation d'identifier l'origine des viandes de volaille non transformée en restauration hors domicile va dans le bon sens, il faut aller plus loin. L'Interprofession ANVOL demande un étiquetage pérenne de l'origine de toutes les viandes, fraîches ou élaborées, pour tous les circuits de distribution à l'échelle européenne.

De plus, de nombreux acteurs de la restauration collective ont fait connaître leur envie d'acheter français. C'est pourquoi l'Interprofession demande l'adoption d'un texte officiel permettant d'identifier clairement l'origine de toutes les viandes dans les appels d'offres. Cette mention obligatoire permettra aux décideurs de choisir leurs approvisionnements en toute connaissance de cause.

Des aides pour accélérer l'évolution des systèmes de production

Les professionnels saluent les annonces faites dans le cadre du plan de relance. Les besoins en investissements de la filière, pour répondre aux attentes sociétales tout en améliorant la compétitivité de la filière, sont importants. En 2017, dans son plan de filière, la profession faisait part d'un besoin en investissement amont de 450 millions d'euros par an. Depuis cette annonce, le taux de rénovation des bâtiments s'est élevé à 4 à 5 % par an mais ce rythme doit s'accélérer pour que la filière puisse tenir ses engagements quant aux attentes sociétales. Dans ce contexte, le besoin en investissement annuel pour les bâtiments d'élevage s'élève à 550 millions d'euros. Parallèlement, pour faire évoluer leurs outils, les couvoirs et abattoirs ont besoin de 50 millions d'euros par an. Désormais, le besoin annuel d'investissements pour la filière est de 600 millions d'euros par an. Cet effort ne pourra pas être assuré par les seuls acteurs de la filière, qui en appelle aux Pouvoirs publics pour la soutenir.

« Pacte Ambition Anvol 2025 » :

5 ans pour valoriser l'excellence française

En début d'année, la filière française a franchi un nouveau cap pour valoriser son savoir-faire, répondre aux nouvelles attentes sociétales et lutter contre les importations à bas coûts. Elle se distingue en effet de ses voisines en proposant des élevages à taille humaine, une qualité sanitaire exemplaire, des engagements concrets en matière de bien-être animal, une large diversité d'espèces, plusieurs modes de production, dont 20 % de plein air, contre 5 % maximum dans les autres pays européens. Pour faire perdurer ce modèle exemplaire, résister face aux importations et répondre aux attentes des consommateurs-citoyens, la filière a pris des engagements volontaires à travers 6 objectifs précis à atteindre d'ici 5 ans. Ce plan d'action, baptisé « Pacte Ambition Anvol 2025 », vise à :

- 1 Répondre à toutes les attentes de tous les circuits** en proposant des volailles standards des volailles standards dont une partie en ECC- (European Chicken Commitment) ou sous démarche qualité (Label Rouge, bio, CCP - Certification de Conformité Produit) selon les besoins de la consommation à domicile et de la RHD.



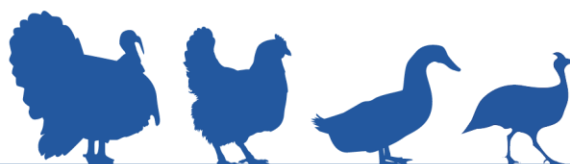
- 2 Un accès à la lumière naturelle pour 50 % des volailles** : 20 % élevées dans des systèmes avec parcours extérieurs (Label Rouge et Bio) et 30 % dans des poulaillers équipés de fenêtres.
- 3 100 % des élevages engagés dans l'amélioration des bonnes pratiques** : déploiement de deux applications, l'une pour un audit complet des élevages (EVA) et l'autre concentrée sur le bien-être animal (EBENE) en complément des contrôles déjà effectués en Label Rouge et Bio.
- 4 Zéro déforestation pour une alimentation sûre et durable** participation des entreprises de nutrition animale à la plateforme DURALIM pour développer les approvisionnements en matières premières françaises (80 % aujourd'hui) et en matières importées durables.
- 5 -60% d'antibiotiques en 15 ans** : poursuite de la diminution de l'utilisation des antibiotiques avec un objectif de -5 % de réduction supplémentaire d'ici 2025 pour atteindre -60 % vs 2010.
- 6 Maintien des élevages familiaux** : il s'agit de maintenir la dimension familiale des élevages standards, pouvant accueillir en moyenne 40 000 volailles, tandis que ce nombre est 3 fois supérieur dans les autres pays européens et jusqu'à 50 fois dans des pays comme le Brésil ou l'Ukraine.

À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accoupage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.



SOMMAIRE

[Consommation]

**2020 : LES FRANÇAIS CONFIRMENT LEUR GOUT
POUR LES VOLAILLES DANS UNE SITUATION INEDITE**

p.5

[Offre]

2020 : DES FILIERES EN PERIL DANS UN CONTEXTE ATYPIQUE

p.9

[Importations]

**PRES DE 45 % DE POULETS IMPORTES EN FRANCE :
UNE SITUATION CRITIQUE POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE DU PAYS**

p.11

[Engagement]

**PACTE ANVOL AMBITION 2025 : DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES
POUR RECONQUERIR LE MARCHÉ NATIONAL
ET REpondre AUX NOUVELLES ATTENTES SOCIETALES**

p.16

[Savoir-Faire]

**VOLAILLE FRANÇAISE : LES ATOUTS EXCEPTIONNELS
D'UNE FILIERE EXEMPLAIRE**

p.23



[Consommation]

2020 : LES FRANÇAIS CONFIRMENT LEUR GOUT POUR LES VOLAILLES DANS UNE SITUATION INEDITE

RAPPEL

La volaille : n°1 des viandes vendues dans le monde

(Source : OCDE / FAO)

La viande de volaille est plébiscitée par les consommateurs du monde entier. En 2017, elle est passée devant la viande de porc au titre de la viande la plus consommée au monde ! Et son développement n'est pas près de s'arrêter : d'après l'OCDE, sa consommation devrait continuer de croître de 1,5 % par an jusqu'en 2027.



La France : 3^e pays consommateur de volaille de l'Union européenne



Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat - © ADOCOM-RP

La France : 3^e pays consommateur de volailles en Europe

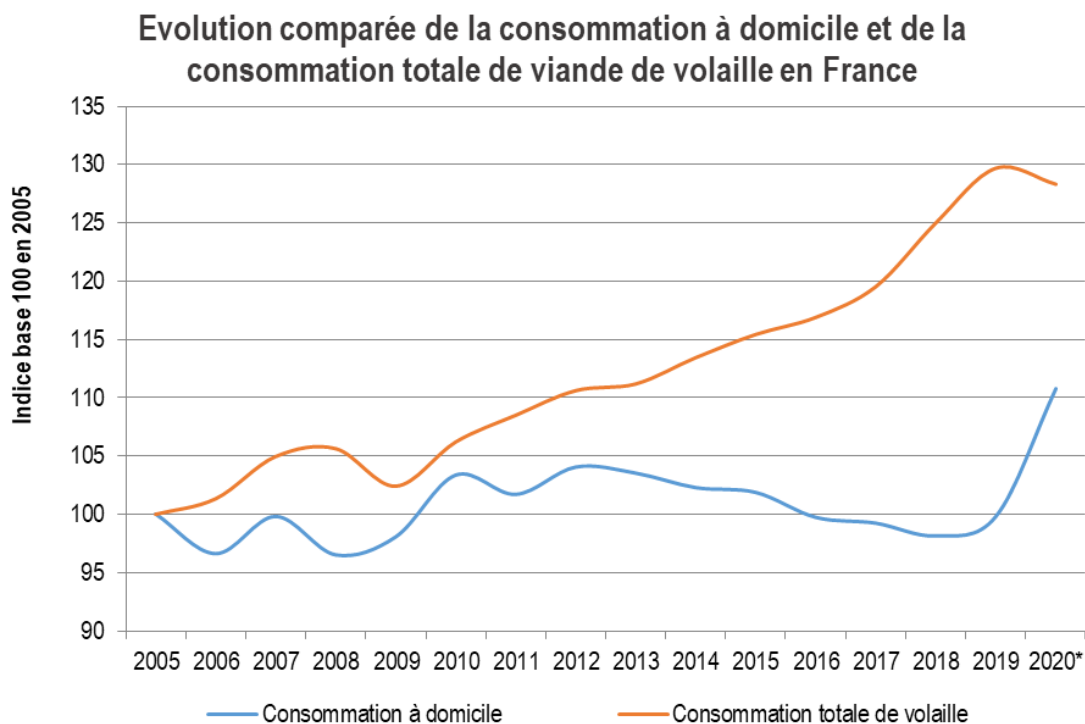
(Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat)

Selon les premières estimations, avec la crise de la Covid-19 et les difficultés liées à la restauration, la consommation totale de volaille passerait en 2020 à plus de 1,84 million de tonnes en France, contre environ 1,90 million en 2019 (+1,9 % vs 2018). La France conserve ainsi sa place de 3^e pays consommateur de volaille de l'Union européenne, derrière le Royaume-Uni (2,23 millions de tonnes) et l'Allemagne (1,86 million de tonnes).



2020 : un coup d'arrêt à la progression de la volaille en restauration

En 5 ans, la consommation globale des volailles a progressé de +15%, marquée par une très nette progression de la Restauration Hors Domicile. En 2020, la crise sanitaire a rompu cette dynamique de la restauration hors domicile. D'après les estimations, la consommation totale des volailles devrait diminuer de l'ordre de -1,1 %, avec une hausse de la consommation à domicile de l'ordre de +5,9 % sur l'année.



Début 2020 : des évolutions de consommation contrastées selon les espèces de volailles

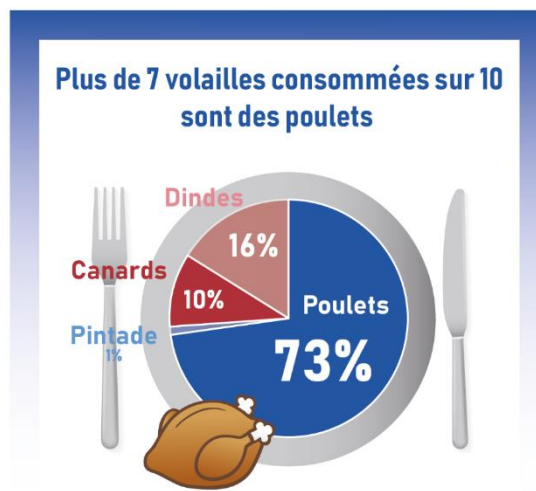
Sur les 7 premiers mois de l'année 2020, la consommation globale (consommation apparente) de volailles s'établit à 1,10 million de tonnes, soit -1,4 % vs la même période en 2019. Les évolutions sont très contrastées selon les espèces. La consommation de **poulets**, qui représentent la majorité des volailles consommées en France, reste ainsi **stable** à +0,1 % pour 805 000 tonnes proposées sur le marché. La consommation de **dindes**, quant à elle, enregistre une **progression** de +2,3 % (176 000 tonnes). En revanche, **canards** et **pintades** sont en **recul**, notamment en raison des difficultés rencontrées par les restaurants qui constituent pour eux des débouchés essentiels. Entre fermetures et restrictions, leurs carnets de commandes sont en chute libre. La consommation de canard est ainsi en recul de -16 % (108 000 tonnes).



Plus de 7 volailles sur 10 mises sur le marché sont des poulets

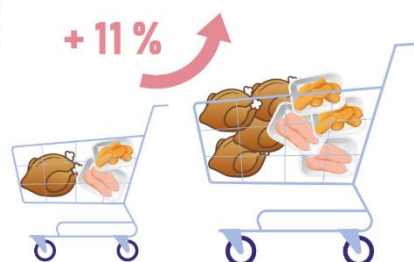
(Source : Itavi d'après SSP - 2020)

En 2020, les poulets confirment leur place de volaille la plus consommée en France. Plus de 7 volailles commercialisées sur 10 (73 %) sont des poulets. Les dindes arrivent en seconde position ; elles correspondent à 16 % des volailles vendues. Le canard occupe la 3^e marche du podium avec environ 10 % des volailles vendues en France, devant la pintade (1 %).



Source : ITAVI d'après SSP 7 mois 2020 - © ADOCOM-RP

2020 : les ventes de volaille à la hausse en magasins sur les 7 premiers mois



Source : ITAVI d'après Kantar Worldpanel - 7 mois 2020 © ADOCOM-RP

+11 % de volailles vendues en magasins début 2020

(ITAVI d'après Kantar Worldpanel)

Sur les 7 premiers mois de l'année 2020, les ventes de volailles et de produits élaborés à base de volailles ont progressé de +11 % en volume en magasins. Le poulet a enregistré la plus forte hausse : +14,7 % en volume.



Les découpes de poulets : n°1 de la hausse des ventes des volailles en GMS

(ITAVI d'après Kantar Worldpanel)

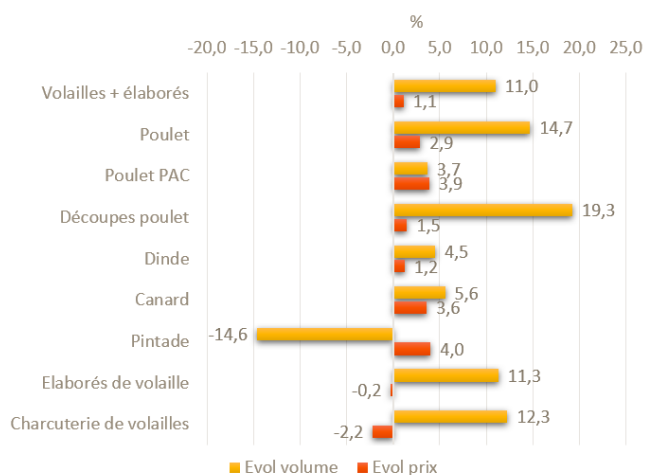
Les chiffres des achats des ménages confirment le succès des poulets auprès des consommateurs.

Les achats des ménages se sont majoritairement portés sur les découpes de poulets, qui ont progressé de + 19,3 % sur les 7 premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2019.

Les achats de charcuteries de volailles ont également fortement augmenté (+12,3 %), comme les élaborés de volailles (+11,3 %).

Les poulets entiers ont enregistré quant à eux une hausse de 3,7%.

Évolution des achats des ménages, tous circuits. 7M 2020



Source : ITAVI d'après Kantar [Worldpanel](#) pour FranceAgriMer



[Offre]

2020 : DES FILIERES EN PERIL DANS UN CONTEXTE ATYPIQUE

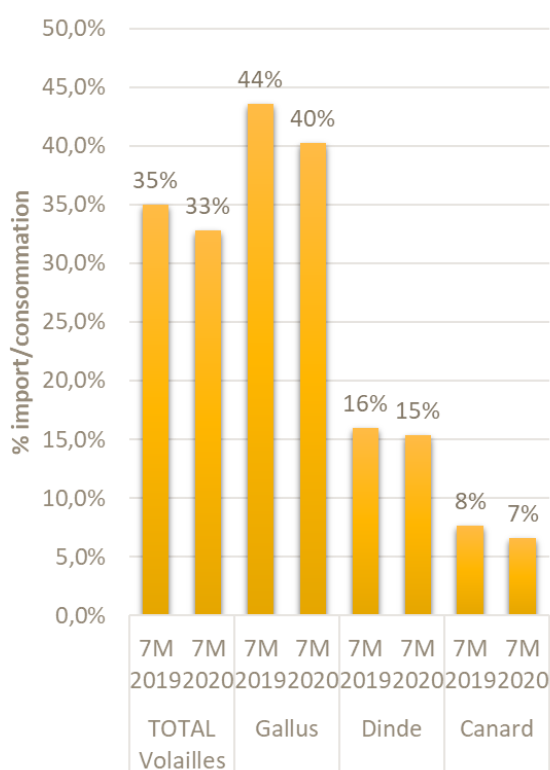
La production globale des volailles françaises en baisse

Sur les 7 premiers mois de l'année 2020, la production de volailles a diminué en France de -1,6 % par rapport à la même période l'an passé. Si la production de poulets est restée stable à -0,5 % et que les abattages de dindes n'ont progressé de +1,6 %, canards et pintades sont plus durement touchés.



Les plus petites filières fragilisées

La production de canards est ainsi en recul de -11 % et celle des pintades de -10 %. Ces deux filières sont aujourd'hui en grandes difficultés, avec d'importants stocks. Dans ces filières, comme dans celles des cailles et des pigeons, les éleveurs ont perdu de 25 % à 30 % de leur chiffre d'affaires et certains vivent sous la menace de devoir abandonner leur activité. Dans ce contexte, les accoueurs sont également menacés et certaines filières comme celles des pintades, sont menacées de disparaître si rien n'est fait pour préserver les reproducteurs.



2020 : une année atypique avec des importations de poulets en recul

Sur les 7 premiers mois de l'année, la France a importé 33 % des volailles consommées sur son territoire, une part en recul de 2 points par rapport à la même période en 2019.

Même si elles sont en recul, ces importations concernent toujours majoritairement les poulets : 40 % en 2020 vs 44 % en 2019.

Les importations de dindes (15 % vs 16 %) et de canards (7 % vs 8 %) sont quant à elles restées stables sur les 7 premiers mois.

Les chiffres de l'offre en France

En 2020 : sur les 7 premiers mois

1 000 t�c	TOTAL Volailles		Gallus		Dinde		Canard Maigre + gras		Pintade	
	7M 2020	% 20/19	7M 2020	% 20/19	7M 2020	% 20/19	7M 2020	% 20/19	7M 2020	% 20/19
Abattages	967	-1,6	653	-0,5	187	+1,6	112	-11	14	-10
Export viande & pr�parations	221	-15,3	172	-15,0	35	-9,8	10	-28	2	-29
Import viande & pr�parations	362	-7,6	324	-7,5	27	-1,8	7	-27	2	-53
Consommation apparente	1 103	-1,4	805	+0,1	176	+2,3	108	-16	NC	NC

En 2019

JAN. � DEC 2019	VOLAILLE		POULET		DINDE		CANARD MAIGRE ET GRAS	
Production	1754	-1,7%	1 173	-1,0%	326	-3,5%	222	-2,5%
Export viande	468	- 9,1%	347	-8,9%	72	-12,2%	43	-6,2%
Import viande	669	1,5%	597	2,1%	47	-2,0%	21	-4,7%
Conso	1 901	1,9%*	1 373	2,9%	293	-1,0%	206	1,6%
Part de conso	100%		72%		15%		11%	



[IMPORTATIONS]

PRES DE 45 % DE POULETS IMPORTES EN FRANCE : UNE SITUATION CRITIQUE POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE DU PAYS

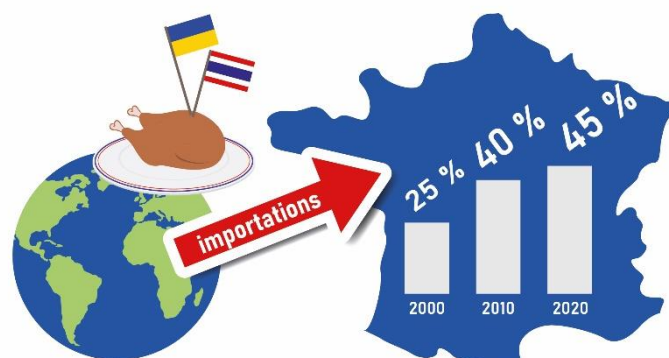
L'origine française des volailles plébiscitée mais 45 % de poulets importés

Avant la Covid-19, déjà près de 9 Français sur 10 (89 %) disaient préférer consommer de la volaille française plutôt qu'étrangère, dans une enquête de 2019 (APVF /OpinionWay). Cette attente s'est renforcée avec la crise.

Or, en 2019, près de 45 % des poulets consommés en France provenaient de l'étranger, souvent des importations à bas coût ! Les importations de poulets ont fortement augmenté ces 20 dernières années : elles n'étaient encore que de 25 % en 2000.

L'objectif de la filière est aujourd'hui d'offrir aux consommateurs français du poulet pour toutes les occasions de consommation et de reprendre des parts de marché sur l'importation.

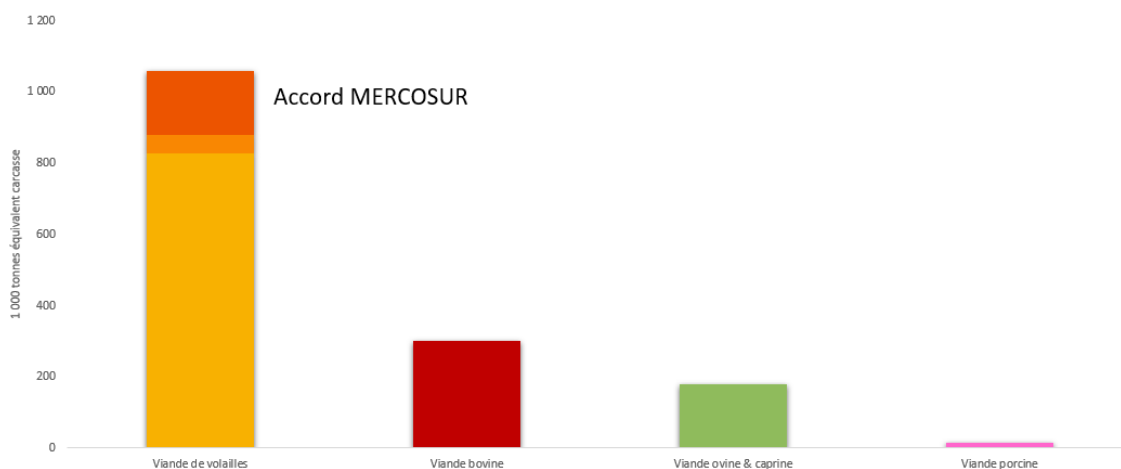
Hausse des importations des poulets en France



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM RP

Les volailles : les viandes les plus importées d'Europe

IMPORTATIONS UE MOYENNE 2015-2019



Source : ITAVI d'après EC Agri Short-term Outlook 2020



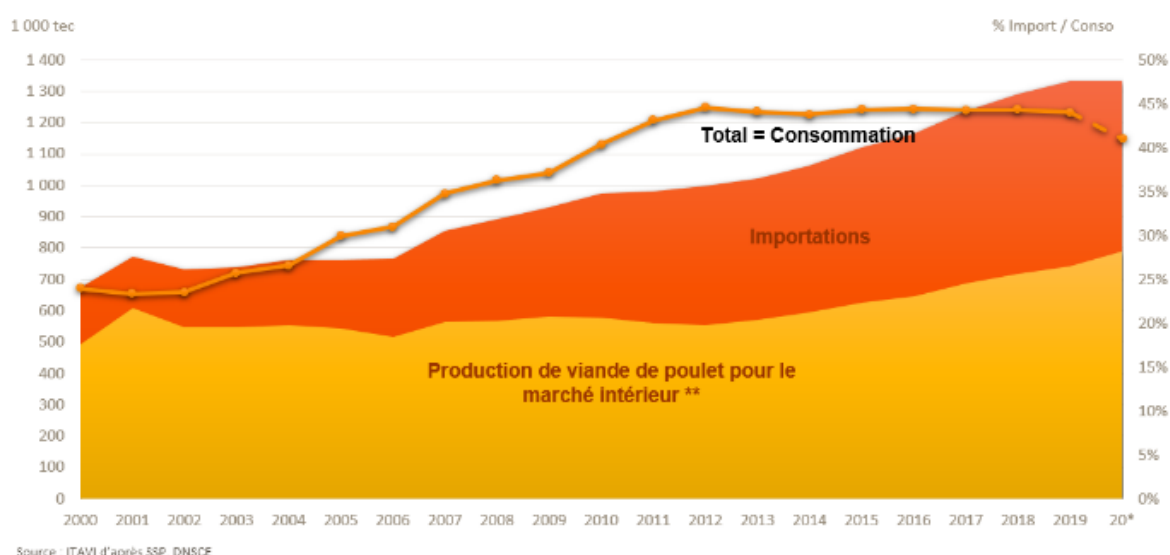
BON A SAVOIR : la balance commerciale inversée en 2016

En 2010, 25 % de la production de poulet français était exporté vers les pays du Proche et du Moyen-Orient. Cette offre spécifique ne concerne désormais que 8% de la production française de poulet, en raison notamment de la concurrence de pays comme le Brésil. Cette baisse a été provoquée par l'arrêt des restitutions aux exportations (compensation de la différence entre les prix communautaires et les prix mondiaux).

Le solde de la balance commerciale des Volailles Françaises, excédentaire auparavant, est ainsi devenu déficitaire en 2016.

Dans ce contexte, la filière Volaille Française s'est fixé pour objectif de diminuer ses importations. Il s'agit pour de proposer une offre adaptée à la demande française avec des volailles issues d'une production exemplaire en matière de qualité sanitaire, de bien-être animal et de maillage du territoire.

Marché français | Poids des importations sur le marché français du poulet

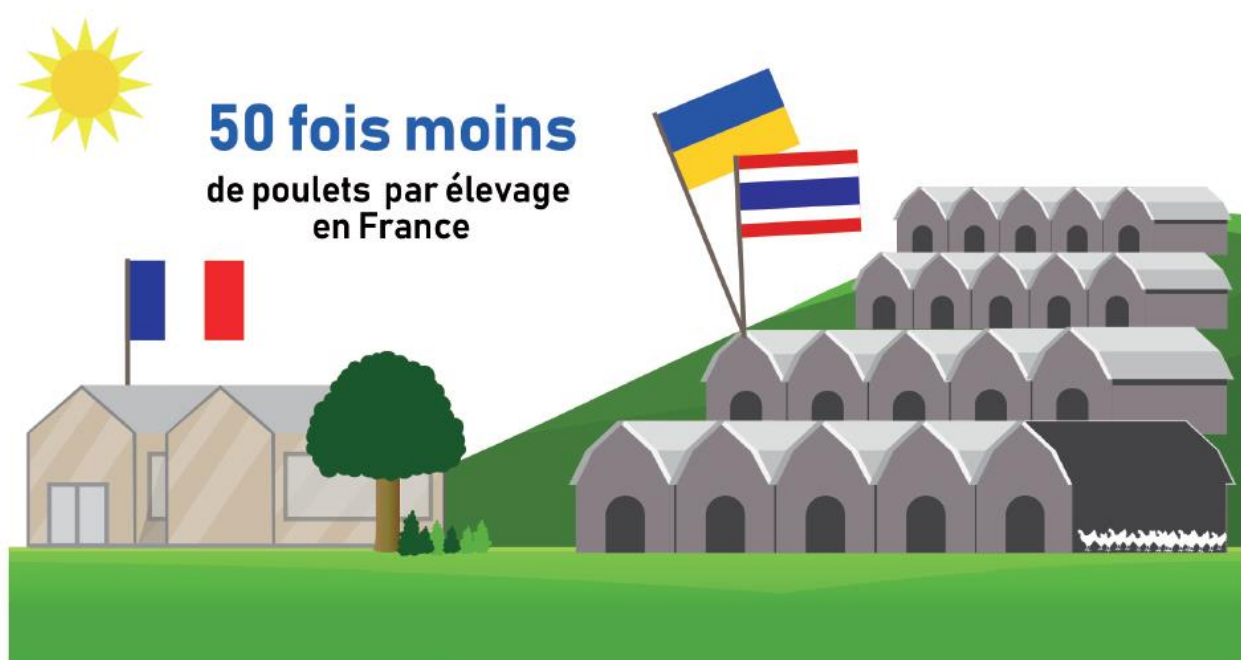


Des élevages français familiaux jusqu'à 50 fois plus petits que les « fermes-usines » étrangères

En France, les élevages de volailles sont des élevages familiaux en polyculture élevage, favorisant l'économie circulaire au sein des territoires.

En moyenne, une exploitation française standard compte 2 poulaillers, pour une surface totale de 2 300 m² abritant près de 40 000 volailles. Dans l'Union européenne, la taille moyenne des exploitations est 3 fois plus grande.

La taille des élevages est encore plus importante dans les pays comme le Brésil, l'Ukraine ou la Thaïlande, où des « fermes-usines » comptent jusqu'à 2 millions de volailles dans des parcs de bâtiments de plusieurs hectares.



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP

Une nécessité : des volailles pour tous les budgets

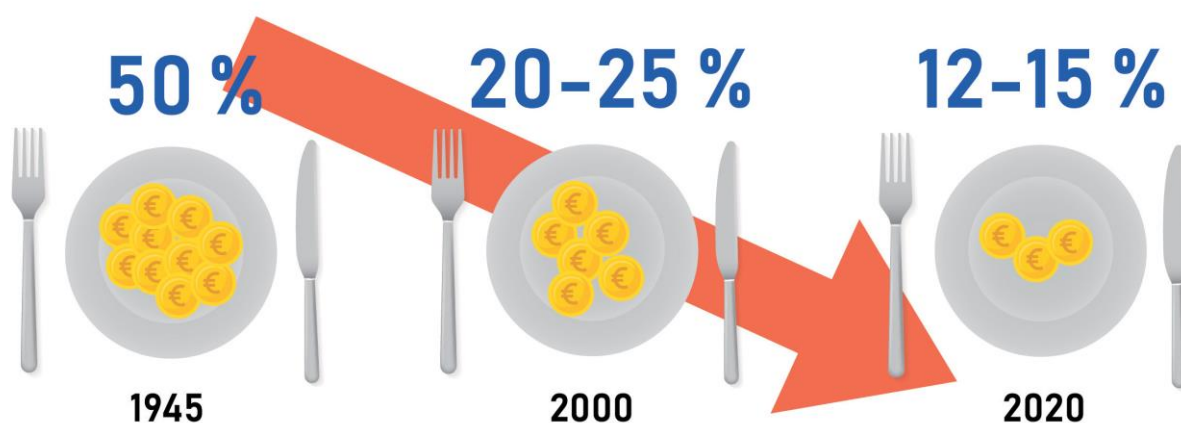
La part du budget des Français consacrée à l'alimentation a beaucoup diminué. En 1945, elle était de 45 %. Elle est passée à 20-25 % dans les années 2000. Aujourd'hui, les Français consacrent en moyenne 12 à 15 % de leur budget à l'alimentation.

Désormais, le budget alimentaire français est d'environ 6 à 7 € par jour et par personne pour une famille de 4 personnes.

Il est donc primordial que les Français puissent avoir librement accès à une volaille de qualité française à un prix accessible : les élevages standards ont une vraie place à tenir en France, aux côtés des démarches Label Rouge, Bio ou Certification de Conformité Produit ou ECC.



Part de l'alimentation dans le budget des ménages



Une qualité pour tous qui a un prix

Chaque jour, la filière volaille française participe à la vitalité économique du pays. Forte de la mobilisation des professionnels passionnés, elle fournit un travail exemplaire en matière de qualité sanitaire et d'engagement en faveur de renforcement du bien-être des animaux et de préservation de l'environnement.

Cette qualité et cet engagement ont un prix, celui du travail bien fait. La filière volaille française lutte aujourd'hui à armes inégales avec les importations, souvent moins chères, car soumises à des règles et contrôles beaucoup moins stricts tant en matière de bien-être animal que d'exigences sanitaires et sociales.

Les filets de poulet standard français sont deux fois plus chers que les filets de poulet d'origine ukrainienne.

Différentiel de prix : une concurrence déloyale



[Engagement]

PACTE ANVOL AMBITION 2025 : DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR RECONQUERIR LE MARCHÉ NATIONAL ET REpondre AUX NOUVELLES ATTENTES SOCIETALES

Pacte Anvol Ambition 2025 : une démarche volontaire

Pour répondre aux nouvelles attentes sociétales tout en préservant une diversité de modes de production français unique en Europe, ANVOL a décidé d'initier un grand plan d'action à horizon 2025. Cette initiative volontaire vise à répondre à toutes les attentes des consommateurs français. En parfaite ligne avec le plan de filière, ce pacte vise, en premier lieu, à reconquérir des parts de marché sur les volumes de volailles importés.

6 objectifs précis fixés à horizon 2025

1 Toutes les attentes du marché couvertes

La filière Volailles Française s'engage à répondre à l'ensemble des demandes du marché français, que ce soit pour la consommation à domicile ou pour la restauration hors foyer (commerciale, scolaire, d'entreprise, fast food ...).

Il s'agit donc pour les professionnels d'être en mesure de proposer des volailles entières ou en morceaux, issues d'élevages standards ainsi que sous cahier des charges : Label Rouge, bio, ECC (European Chicken Commitment), CCP (Certification Conformité Produit).



Les attentes sont en effet différentes selon les circuits de distribution et la filière se doit d'y répondre pour contrer les importations massives de poulets à faibles coûts. En particulier, si les démarches de qualité sont plébiscitées sur les poulets entiers achetés en magasins, le poulet standard reste encore majoritaire lorsque les consommateurs portent leur choix sur les découpes. De plus, ces poulets sont également largement utilisés dans la fabrication de plats préparés ainsi que dans la plupart des établissements de restauration hors foyer, qui voient leur consommation fortement augmenter ces dernières années. Donc, si la filière veut répondre à toutes les attentes du marché, elle doit non seulement développer ses volailles sous démarche de qualité, mais également ses volailles standards.

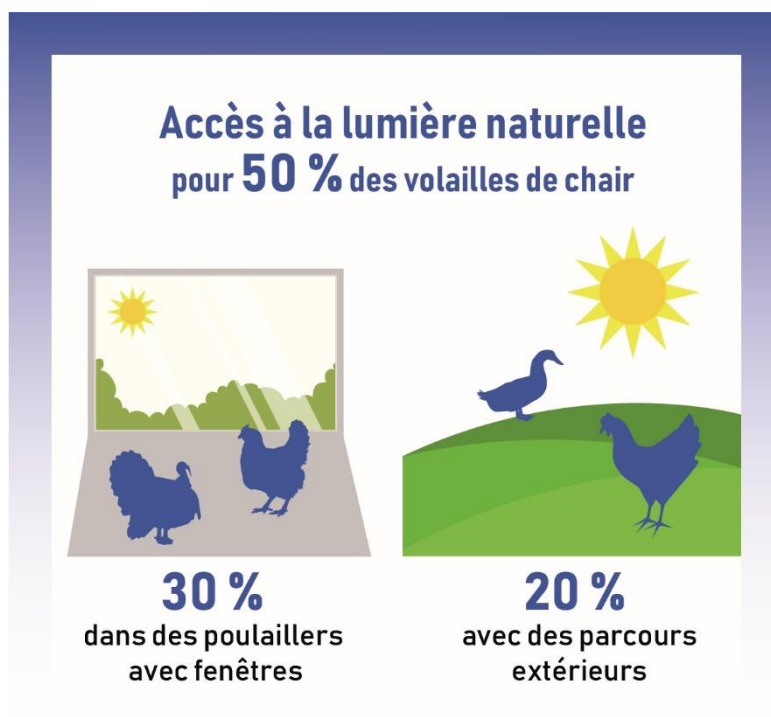


50 % des volailles de chair élevées dans des poulaillers avec de la lumière naturelle

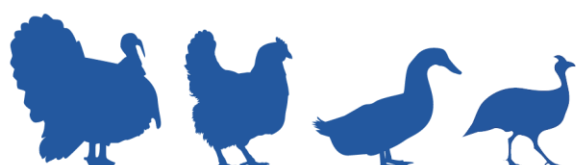
Pour répondre aux attentes des consommateurs en matière de renforcement du bien-être animal, la filière française s'engage à élever plus de 50 % de ses volailles avec un accès à la lumière naturelle d'ici à 2025 :

- **20%** de volailles dans des **systèmes avec parcours** : Label Rouge ou agriculture biologique. Aujourd'hui, 15 % des volailles sont élevées en Label Rouge et 2% en bio en France.
- **30 %** de volailles élevées dans **un poulailler offrant de la lumière naturelle** (fenêtres) et des perchoirs. Aujourd'hui, 15% des volailles sont élevées dans des poulaillers offrant de la lumière naturelle. Cela signifie que 15 % supplémentaire du cheptel va évoluer vers ce système.

En complément, pour répondre aux demandes spécifiques de la Restauration Hors Domicile et de l'Industrie Agroalimentaire, la filière doit continuer à proposer des volailles d'entrée de gamme en production standard. En effet, la France doit aussi produire des volailles à un tarif accessible au plus grand nombre pour contrer les importations (45% du poulet consommé en France est importé).



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP



European Chicken Commitment : la filière prête à s'engager

Un certain nombre de distributeurs et restaurateurs s'est engagé à commercialiser des produits qui respectent ce cahier des charges. Il prévoit notamment :

- Au stade élevage : des souches à croissance intermédiaire, une densité maximale de 30 kg poids vif/m², la présence de lumière naturelle, de perchoirs et substrats à piquer dans les poulaillers et un contrôle par un organisme tiers
- Au stade abattoirs : un étourdissement par atmosphère contrôlée

Aussi, la filière française est prête à mettre en œuvre ce cahier des charges. La démarche ECC viendra compléter la segmentation déjà proposée par la Filière, volailles standards, CCP, Label Rouge et BIO.

De fait cette démarche ECC viendra s'inscrire entre la production standard et les SIQO (Signe d'Identification de l'Origine et de la Qualité). Les estimations effectuées par l'ITAVI montrent que le surcoût de l'ECC par rapport à une production standard s'élève aujourd'hui à 27% pour le poulet sortie élevage. Compte tenu de la spécificité des souches intermédiaires (moins de rendement en viande), ce surcoût est évalué à 40% à la sortie abattoir sous réserve de valoriser l'ensemble des morceaux en ECC. Dans le cas où seul le filet est valorisé en ECC, ce surcoût grimpe à 59%. Ces coûts sont évalués sur la base des données 2019.

Notons toutefois que cette approche ne sera pas accessible à tous les abattoirs compte tenu des coûts liés à la mise en place d'un système d'étourdissement par atmosphère contrôlé. Les professionnels estiment qu'en France, moins de 10% des abattoirs pourront le faire (moins de 10 abattoirs sont équipés à ce jour).

Enfin, la mise en place d'une filière ECC doit être anticipée de 18 mois pour permettre la réalisation des investissements nécessaires et assurer la production de reproducteurs correspondant au cahier des charges.



3 100 % des élevages engagés dans l'amélioration des bonnes pratiques

En complément de tous les contrôles effectués par les pouvoirs publics et des contrôles effectués par les Organismes Certificateurs pour les SIQO, la filière a récemment adopté deux nouvelles applications afin de permettre aux organisations de production d'évaluer et d'accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leurs pratiques au quotidien.



- La première application, nommée **EVA**, permet d'effectuer un **audit complet de l'élevage** en matière de bien-être animal, de préservation de l'environnement, de biosécurité, de droit du travail... et de déterminer les points d'amélioration à apporter si nécessaire. Cette démarche est accréditée COFRAC (contrôle par un organisme indépendant). D'ici 2025, 100 % des élevages de volailles standards en filière organisée seront audités annuellement sur leurs bonnes pratiques. Aujourd'hui, 80% sont contrôlées. Parallèlement, et depuis 60 ans, les cahiers des charges des filières Label Rouge et BIO sont contrôlés par des organismes certificateurs. Aussi, à horizon 2025, 100% des élevages seront contrôlés par un organisme tiers.
- La deuxième application, nommée **EBENE**, se concentre sur le **bien-être animal**. La méthode repose sur des bases scientifiques solides. Elle a été construite en étroite collaboration avec des scientifiques, des professionnels de l'élevage ainsi que des ONG œuvrant pour la protection animale : Welfarm et CIWF. Les critères d'évaluation d'EBENE sont ainsi basés sur les 5 libertés de l'animal reprises par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale : liberté physiologique, liberté sanitaire, liberté environnementale, liberté psychologique et liberté comportementale. Les résultats de l'évaluation sont immédiats et l'éleveur se voit préconiser, si besoin, des mesures d'amélioration directement sur son smartphone. L'application ÉBÈNE va évoluer pour pouvoir être introduite comme un module dans les applications de contrôle existantes, notamment dans l'application EVA.

Par ailleurs, la volaille est reconnue pour être la viande ayant le plus faible impact carbone. Elle s'inscrit dans un cercle vertueux. En France, de nombreux poulaillers sont aujourd'hui basse consommation et les élevages participent à la production d'énergie renouvelable, tandis que leurs effluents sont utilisés comme alternatives naturelles aux engrais chimiques de synthèse. De plus, depuis de nombreuses années, la filière volaille française a su maîtriser sa sécurité sanitaire (programme de biosécurité dans toute la filière volaille française) pour fournir des produits sûrs et sains aux consommateurs.

4 Zéro déforestation pour une alimentation sûre et durable

L'alimentation des volailles est au cœur des attentions des professionnels, car elle est essentielle pour leur bien-être. Elle représente plus de 70% des coûts de l'élevage et contribue à la compétitivité de la filière. En France, 98% des aliments composés pour les volailles sont produits par des entreprises françaises de nutrition animale certifiées OQUALIM, certifiant du respect des bonnes pratiques d'hygiène et des règles de traçabilité, garantissant un niveau de sécurité sanitaire renforcé.

Le secteur participe également à la plateforme DURALIM, qui travaille à une alimentation des animaux d'élevage 100% durable, avec un objectif zéro déforestation au plus tard en 2025. Aujourd'hui, les matières premières utilisées par les entreprises de nutrition animale sont très majoritairement issues de l'agriculture française, à près de 80%. Elles s'attachent à valoriser les céréales françaises et sont mobilisées pour une stratégie française de développement de matières premières riches en protéines qui font encore défaut sur le territoire. Il s'agit notamment d'augmenter la quantité de matières premières françaises à disposition (soja, protéagineux), et d'augmenter la concentration protéique des matières premières par des procédés technologiques.



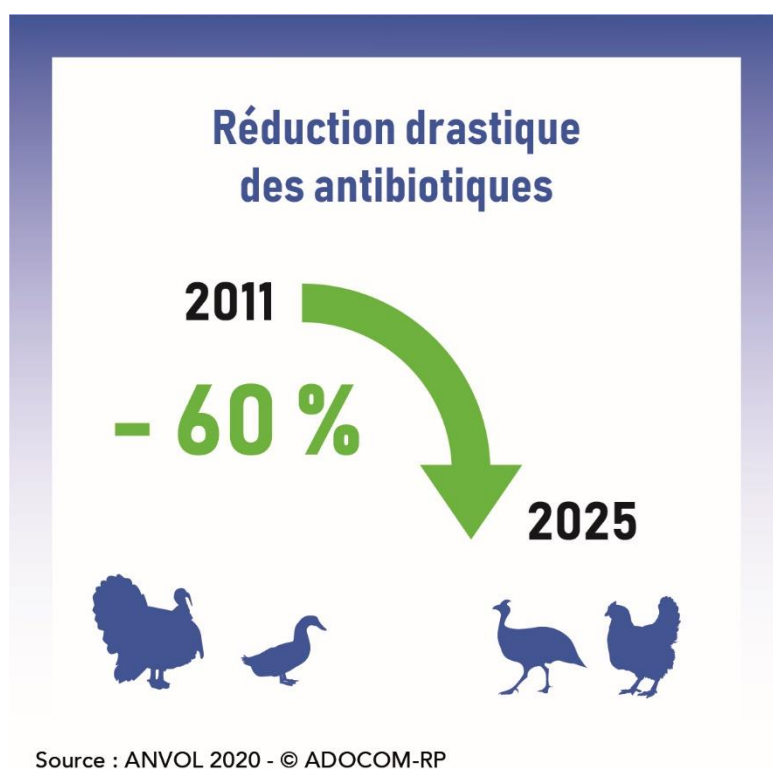
Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP



-60 % d'antibiotiques utilisés en 15 ans

Grâce à l'amélioration du bien-être et à un suivi quotidien des animaux, la France a baissé de 55% l'utilisation des antibiotiques dans les élevages français en 8 ans, entre 2011 et 2019. Cette évolution remarquable montre l'incroyable énergie que mettent les éleveurs à améliorer en permanence les conditions d'élevage de leurs animaux. D'ici 5 ans, en 2025, ils se sont fixé pour objectif de diminuer encore leur utilisation de 5%. Ainsi, entre 2011 et 2025, ils auront réduit de 60% leur utilisation des antibiotiques.

L'amélioration des conditions d'élevages permet de diminuer l'utilisation des antibiotiques, auxquels les éleveurs ont uniquement recours pour soigner les animaux en cas de maladies. S'il est nécessaire de les soigner, les éleveurs font appel à un vétérinaire qui pourra prescrire des médicaments pour une durée déterminée. Lorsque c'est le cas, les éleveurs ont l'obligation de respecter une période de retrait assurant que tout résidu soit totalement éliminé par l'animal avant sa mise sur le marché. Les volailles proposées à la consommation ne contiennent donc pas d'antibiotiques.



6 Des exploitations à taille humaine

En France, les élevages de volailles sont très majoritairement des exploitations familiales, qui sont souvent également engagées en polyculture, avec à leur tête des femmes et des hommes, chefs d'exploitation, qui travaillent quotidiennement sur leurs exploitations. Ils participent à ce titre au dynamisme économique des territoires ruraux : un éleveur à temps plein sur son élevage permet de faire vivre 2 emplois supplémentaires sur le territoire. C'est la raison pour laquelle la taille moyenne des élevages en France est nettement inférieure à celle des autres pays.

En moyenne, une exploitation française standard compte deux poulaillers, d'une surface totale de 2 300 m² pour 40 000 volailles. Une exploitation Label Rouge compte deux à trois bâtiments de 400 m². En Europe, la taille moyenne des exploitations est plus importante et les élevages abritent la plupart du temps plus de 60 000 volailles. La taille des élevages est encore plus importante dans des pays comme le Brésil ou l'Ukraine, où il peut y avoir jusqu'à 1 million de volailles sur un seul site.

Or, aujourd'hui, plus du tiers de la consommation de volaille et près de la moitié de la consommation de poulets sont importés. En effet, ces différences d'échelle amènent des différences de coût de production. Le coût de production d'un poulet français est près de deux fois supérieur aux coûts de production d'un poulet brésilien ou ukrainien.

ANVOL souhaite donc mettre en avant le modèle de production français auprès des consommateurs-citoyens et lever les blocages qui se multiplient pour l'installation de nouveaux poulaillers dans la campagne française.

Un guide à l'installation de nouveaux poulaillers et des formations pour favoriser le dialogue entre les éleveurs et les citoyens voisins de ces futurs poulaillers sont en cours d'élaboration.



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP



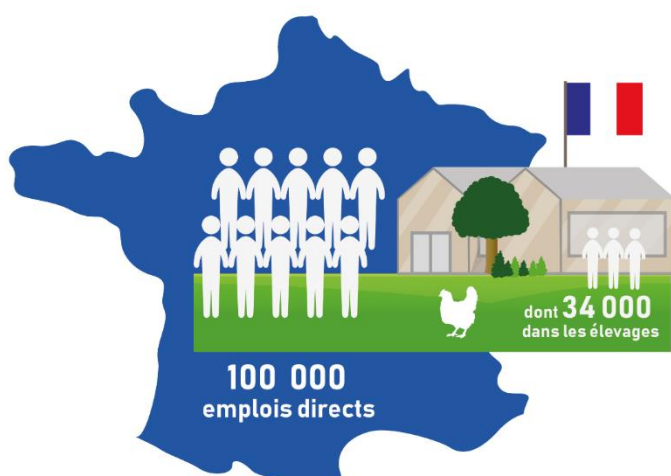
[Savoir-Faire]

VOLAILLE FRANÇAISE : LES ATOUTS EXCEPTIONNELS D'UNE FILIERE EXEMPLAIRE

Une participation active à la vitalité économique des territoires avec 100 000 emplois ancrés en France

La France compte un total de 14 000 élevages de volailles. Ancrée au cœur des territoires, la filière emploie environ 100 000 professionnels, dont environ 34 000 dans les élevages eux-mêmes.

On estime en effet qu'un seul élevage génère environ 3 emplois locaux et un total d'environ 8 emplois en France.



1 élevage = environ 8 emplois en France



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP



Une diversité de production unique en son genre

La France est le seul pays au monde qui a maintenu l'élevage d'une large **diversité d'espèces** de volailles selon plusieurs **modes de production**, ce qui fait d'elle une exception en Europe et même dans le monde.

La filière produit en effet des **poulets**, des **dindes**, des **canards**, des **pintades**, des **pigeons** et même des **cailles**. En complément des élevages standards, ces volailles sont élevées sous **diverses démarches de qualité** : Label Rouge, Bio ou CCP - Certification de Conformité Produit.

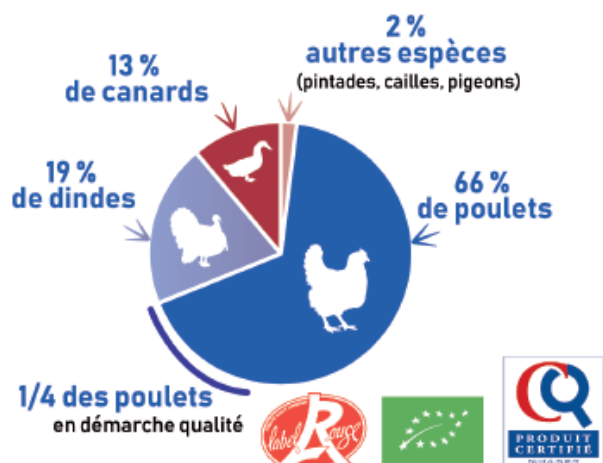
La part des volailles respectant un cahier des charges Label Rouge, Certification de Conformité Produit ou Bio représente un quart de la production française.

Le poulet est la première production sous cahier des charges, suivi de la dinde. En 10 ans, les poulets produits en bio ont doublé, le Label Rouge a progressé de 14 % et le poulet produit sous Certification de conformité de produits (CCP) a enregistré une hausse de 18 %.

En 2019, 26% des poulets français sont élevés sous démarche de qualité. Il s'agit en majorité de poulet Label Rouge (16 %) et de poulet sous Certification de Conformité de Produits (8 %). Le poulet bio représente 2 % de la production française.

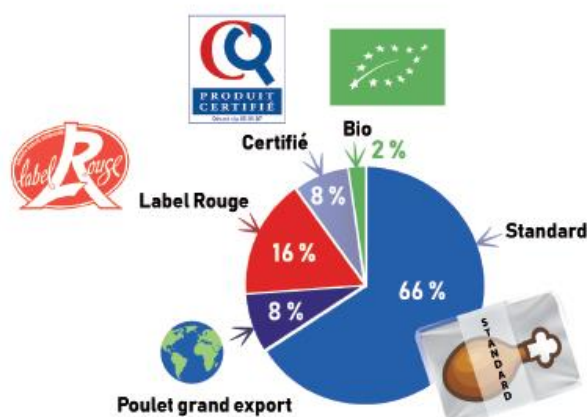
Le poulet standard représente quant à lui 66 % de la production française, tandis que 8 % de la production est spécifiquement dédiée au poulet grand export, destinée au marché spécifique du Moyen-Orient.

Volailles en France : une production caractérisée par la diversité



Source : Itavi d'après SSP - © ADOCOM-RP

1/4 du poulet français produit sous démarche de qualité



Source : Itavi d'après SSP, DGDDI et Synalaf

La France : 1^{ère} filière plein air d'Europe

La France est championne d'Europe des élevages de poulets en plein air (Label Rouge et Bio). Elle compte 20 % de volailles élevées en plein air, contre seulement 5 % tout au plus dans les autres pays européens.

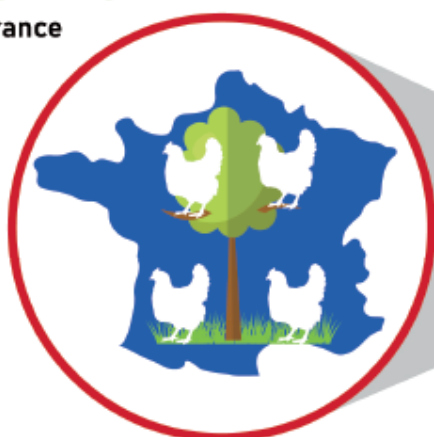
La détermination des éleveurs français leur a en effet permis de préserver leurs modèles traditionnels d'élevages. Grâce à leurs choix courageux, ils ont réussi à maintenir la diversité des modes d'élevages en France.

Il faut dire que le climat tempéré de la France se prête particulièrement à ce type d'élevage donnant accès à des parcours extérieurs. En France, les volailles n'hésitent pas à profiter de ces espaces au grand air, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres pays.



La France, 1^{ère} filière poulet plein air d'Europe

20 %
en France



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP





INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR



[@Interpro_Anvol](https://twitter.com/Interpro_Anvol)

L'équipe ADOCOM vous remercie de votre attention
et de la mention ANVOL comme source des informations contenues dans ce dossier.

Tél. : 01.48.05.19.00 – Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

